

POUR INFORMATION

EN BREF DANS L'AGGLO

SAINT-ÉTIENNE

Il déambulait dans la rue avec un couteau et finit en psychiatrie

Il est 14 h 30, mardi, dans le secteur de Terrenoire à Saint-Étienne lorsqu'une femme, affolée, compose le 17 : elle vient de voir un homme en short, avec un long couteau à la main, déambuler dans la rue. Mais lorsque les policiers arrivent sur place, l'individu a disparu.



Photo d'illustration Progrès

Dans le contexte actuel, la menace est prise très au sérieux. Les forces de l'ordre font une enquête de voisinage et l'homme, âgé de 34 ans, est identifié et localisé. Les policiers foncent à son appartement mais l'individu ne répond pas. Après plusieurs avertissements, ils défoncent la porte. Le locataire est assis sur le canapé avec deux longs couteaux posés à côté de lui. Placé en garde à vue, le Stéphanois tient des propos complètement incohérents. Il finit par faire l'objet d'une hospitalisation d'office en service de psychiatrie.

SAINT-ÉTIENNE

Se faire livrer à domicile à défaut d'aller au restaurant

Afin de réduire au maximum les déplacements (et le besoin de contrôles policiers) entre 21 heures et 6 heures du matin, il n'est plus possible d'aller chercher son repas au kebab du coin ou dans son restaurant favori. Le couvre-feu est passé par là... Si les restaurateurs ont obligation de fermer au public à 21 heures, ceux qui font de la vente à emporter peuvent rester ouverts après 21 heures à condition de ne pas accueillir de public. Depuis samedi, les livreurs à vélo, estampillés Deliveroo ou Uber Eats, sont d'ailleurs parmi les seuls à déambuler dans les rues à 21 heures passées.



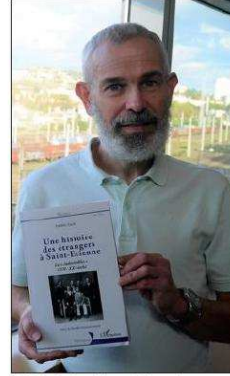
Après 21 heures, la vente à emporter se fait majoritairement par les livreurs Deliveroo ou Uber Eats.

Photo Progrès/Maxime JEGAT

SAINT-ÉTIENNE Histoire et patrimoine

L'histoire des étrangers à Saint-Étienne passée à la loupe

Historien et médiateur culturel, Frédéric Zarch publie *Une histoire des étrangers à Saint-Étienne*, vaste fresque inédite parcourant les XIX^e et XX^e siècles qui est aussi une réflexion sur les inégalités.



Frédéric Zarch : « J'ai voulu rendre aux Stéphanois une part de leur passé et mettre en lumière une richesse de leur territoire. »

Photo Progrès/Dominique BERTHEAS

Italiens, Arméniens, Polonais, Espagnols, Maghrébins... Ils ont été des dizaines de milliers à venir travailler à Saint-Étienne dans la rubanerie, les mines, la sidérurgie ou la métallurgie au cours des XIX^e et XX^e siècles.

Après s'être attelé à l'histoire du cinéma à Saint-Étienne (1), Frédéric Zarch, qui est médiateur culturel au Musée d'art et d'industrie, s'est penché sur ce phénomène migratoire dans un ouvrage de presque 600 pages, qui paraît aux éditions de L'Harmattan.

Dix-huit ans de recherches et d'écriture

Préfacé par Michelle Zancarini-Fournel, professeure émérite d'histoire contemporaine à l'université de Lyon 1, *Une histoire des étrangers à Saint-Étienne* est une somme inédite à laquelle l'historien a consacré dix-huit années de recherches et d'écriture.

Un travail de bénédictin mo-

lonaise et espagnole, il s'est penché avec passion sur ce « melting-pot » qu'a été Saint-Étienne dès l'avènement de l'industrialisation pour rendre compte des conditions d'accueil et de vie de ces populations plus considérées comme « étrangères » qu'immigrées.

Des acteurs économiques parfois discriminés

Ces hommes et ces femmes « dont on ne parle jamais » ont été logés dans des quartiers construits près des sites industriels, mais ont souvent connu la précarité, hébergés dans des « garnis », des habitats provisoires voire des bidonvilles comme celui du Champ de Mars. Bien qu'acteurs de l'essor économique et du commerce, ils se sont heurtés à la xénophobie et au racisme, parfois même taxés « d'indésirables » comme le mentionne le sous-titre du livre. Un pan peu exploré de l'histoire locale et qui pour l'auteur invite à « prendre la mesure des inégalités et des préjudices subis du fait de la religion, de l'origine ou de la couleur de la peau ».

De notre correspondante Dominique BERTHEAS

tivé par « le souhait de rendre aux Stéphanois une part de leur passé et de mettre en lumière une richesse de leur territoire » alors qu'il n'existait pas encore d'étude globale des migrations à Saint-Étienne. « C'est un autre regard sur l'histoire de la ville, par le biais du facteur humain », explique Frédéric Zarch qui analyse « ce phénomène très complexe et multiple » à travers une riche documentation et plusieurs parcours de vie.

Lui-même d'ascendance po-

1- Dictionnaire historique du cinéma à Saint-Étienne, paru en 2008 aux Presses universitaires de Saint-Étienne.

SAINT-ÉTIENNE Justice

Elle perd la garde de son fils et entame une grève de la faim

Une mère de famille surquoise a commencé une grève de la faim devant le tribunal de Saint-Étienne, mercredi matin. Elle proteste contre la perte de la garde de son fils.

Six ans de conflits, quatre ans de procédure. C'était trop pour Hélène Pestana. Cette maman de 44 ans, originaire de Sury-le-Comtal, est postée depuis ce mercredi matin devant le tribunal de Saint-Étienne. Elle viendra tous les jours, jusqu'à une entrevue prévue le 2 novembre avec un juge des enfants, pour dénoncer une décision de justice, qu'elle ne comprend pas. « Je suis arrivée au bout. »

« Alerter sur le sort réservé aux parents »

Elle a perdu une nouvelle demande de garde étendue pour son fils de 9 ans, il y a trois semaines. « Depuis je ne le vois plus. » Il lui est permis de passer du temps avec lui seulement deux heures par mois, en visite médiatisée, dans les locaux de l'association Point-Vert, qui maintient le lien entre parent et enfant. Une décision plutôt rare contre une mère. « Je n'en ai pas la force, j'ai refusé. Le choc émotionnel est trop fort. »

La procédure dure depuis des années. Les demandes de garde se sont multipliées, et de décision en décision, elle a fini par ne quasiment plus voir son fils.

Découragée, son but est « d'alerter les familles en situation conflictuelle ». Épaulée par sa famille, ses amis, une association, elle échange avec des passants sur son sort, celui « réservé aux parents, père ou mère, et aux enfants qui sont séparés. Personne ne mérite d'en arriver là ». Elle est suivie par un médecin, elle « respectera les mesures sanitaires en vigueur ». Entretiens, elle ne verra plus son fils.

Contacté, le père commente que pour lui aussi, « c'est difficile. On est dans le conflit, les attaques en justice se multiplient, et c'est notre enfant qui le paie ». Son conseil explique que le juge « aux affaires familiales tranche en fonction de l'intérêt de l'enfant ».

J. D.



Hélène Pestana proteste contre la perte de la garde de son fils de 9 ans. Elle a entamé une grève de la faim devant le tribunal de Saint-Étienne.

Photo DR

BRASSERIE RESTAURANT DE L'INDUSTRIE

NOUVEAUX HORAIRES suite aux restrictions sanitaires du lundi au samedi soir ouverture à partir de 18 h 30

Vente à emporter également disponible

Saint-Just-Saint-Rambert 22, bd de l'Industrie Tél. 04 77 92 62 94

Parking

« ALERTE INFO »

Vous êtes témoin d'un événement, vous avez une info ?

contactez le

0 800 07 68 43

Service & appel gratuits

ou par mail à LPRFILROUGE@leprogres.fr